SESSION 2022



UE 120 – COMPTABILITÉ APPROFONDIE

Durée de l'épreuve : 3 heures

Le sujet comporte : 8 pages y compris la liste des comptes

⇒ Il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet dès sa mise à disposition.

Aucun matériel n'est autorisé.

En conséquence, tout usage d'une calculatrice est INTERDIT et constituerait une fraude (le sujet est adapté à cette interdiction).

Aucun document n'est autorisé.

En conséquence, le plan comptable général est INTERDIT.

Plan comptable à utiliser : voir liste des comptes à 3 chiffres ci-jointe.

Dossier 1: profession comptable et normalisation

Dossier 2 : constitution de société

Dossier 3: immobilisation corporelle et changement comptable

Dossier 4 : passifs

3,20 points 5,60 points

2,40 points

4,20 points

Le sujet comprend 4 dossiers avec 2 annexes A et B à rendre avec la copie ou à reproduire sur la copie qui figurent sur la page 5 du sujet.

Le sujet se présente sous la forme de quatre dossiers indépendants.

Barème sur 20 points :

dossier 1							dossi	ier 2			dossier 3						dossier 4				
Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q1	Q2	Q3	Q4
1,00	0,50	1,00	0,50	0,50	0,50	0,25	2,75	1,00	0,50	1,25	0,75	1,00	2,00	1,00	0,75	0,75	0,50	0,50	0,50	2,00	0,50
tota	total					total		6,50				total		6,00				total		3,50	
total général 20																					



Dossier 1: profession comptable et normalisation comptable : 4 points

La SA Oméga se constitue le 2 janvier N, le dirigeant Monsieur Delta se pose des questions concernant la forme juridique et souhaite présenter aux administrateurs une comptabilité conforme à la loi.

Il vous demande de répondre aux questions suivantes en vous justifiant :

- 1) La future société est-elle obligée de désigner un expert-comptable ? un commissaire aux comptes ? 1 point
- 2) Si elle embauche un comptable salarié, quelle est la responsabilité du comptable ? 0,5 point
- 3) Un comptable salarié peut-il être complice d'une infraction dans le cadre de son contrat de travail ? 1 point

Monsieur Delta se pose également des questions concernant les textes réglementaires et les normes IFRS.

Il vous demande de répondre aux questions suivantes en vous justifiant :

- 4) Le PCG est-il un texte réglementaire ? 0,5 point
- 5) Est-ce que l'image fidèle implique le respect des textes réglementaires ? 0,5 point
- 6) Les normes IFRS sont-elles toujours intégrées dans le droit comptable français ? 0,5 point

Dossier 2 : constitution de société : 6,5 points

La société OMEGA est une société anonyme constituée le 2 janvier N. le capital est divisé en 40 000 actions de 100 €.

Constitution de la SA OMEGA:

M. Alpha, fondateur d'une PME, effectue le seul apport en nature. L'apport est constitué des éléments suivants :

- un fonds commercial 300 000 - une construction évaluée 800 000

- des créances clients apportées 200 000 pour leur valeur nominale

(Valeur d'apport à la société)

- un emprunt 300 000

La société BETA réalise des apports en numéraire en souscrivant 50 % du capital de la SA OMEGA.

Le reste des titres en numéraire est souscrit par divers petits actionnaires.

Le minimum légal a été versé par les détenteurs d'actions de numéraire auprès de Me IOTA en date du 5 janvier N.

Le notaire vire à la banque de la société OMEGA les fonds en sa possession le 18 janvier N en imputant les frais suivants :

- Honoraires 2 000 € HT
- Droit d'enregistrement 600 €

Le directeur financier a décidé de comptabiliser ces frais dans les comptes de charges.

Le 2 novembre N, la direction de la société OMEGA appelle le solde des actions de numéraire. La libération est réalisée le 25 novembre N.

Travail à faire:

1) Quelles sont les règles juridiques que vous devez observer, lors de la constitution d'une société anonyme pour la libération des actions relatives aux apports en nature. 0,25 point

- 2) Déterminez les apports en nature et les apports en numéraire en valeur et en nombre d'actions émises. Procéder aux enregistrements des écritures du mois de janvier N au journal de la société OMEGA. 2,75 points
- 3) Dressez le bilan de la société OMEGA au 18 janvier à l'aide du document fourni en annexe A à rendre avec la copie. 1 point
- 4) Comment justifiez-vous le choix du directeur financier en matière de comptabilisation des frais de constitution ? 0,5 point
- 5) Procédez aux enregistrements des opérations du mois d'octobre N dans le journal de la société OMEGA. 1,25 point
- 6) Enregistrez dans les comptes de la société BETA les écritures de souscription et de libération des titres de la société OMEGA. 0.75 point

Dossier 3: immobilisation corporelle et changement comptable : 6 points

La société OMEGA a mis en service le 1^{er} juillet N un matériel pour un coût d'acquisition de 60 000 € HT.

La durée probable d'utilisation de ce matériel est de cinq ans. La société OMEGA envisage de vendre de ce bien à la fin de son utilisation. La valeur résiduelle peut être estimée à 5 000 €.

Au 31-12-N+1, un test de dépréciation a été effectué, suite à l'apparition d'un indice de perte de valeur, à cette date la valeur actuelle est de 40 000 €. Au 31-12-N+2, la valeur actuelle est de 34 000 €.

Travail à faire :

- 1) Donnez la définition de la dépréciation sur immobilisation. 1 point
- 2) Présenter le tableau d'amortissement et de dépréciation du matériel (voir annexe B à rendre avec la copie). 2 points
- 3) Enregistrez les écritures comptables de N+1 et N+2. 1 point
- 4) Indiquer à quel principe comptable déroge le changement de méthodes comptables. Rappeler ce principe. 0,75 point
- 5) Rappelez les différentes catégories de changements comptables. 0,75 point
- 6) Donnez la définition du changement comptable qui permet de terminer un tableau d'amortissement après prise en compte d'une dépréciation. 0,5 point

Dossier 4: passifs: 3,5 points

La SAS DOMINIQUE est une entreprise de transport, la SAS DOMINIQUE a cautionné le 1^{er} avril N-1 un emprunt bancaire d'un montant de 600 000 €, remboursable au bout de 4 ans, souscrit par sa filiale la SAS DANIEL.

Fin N, la filiale a de graves difficultés financières qui vont l'empêcher de faire face aux prochaines échéances et la banque va probablement mettre en jeu la caution en N+1.

Travail à faire:

- 1) Donnez la définition d'un passif. 0,5 point
- 2) Dressez la typologie des passifs. 0,5 point
- 3) Justifiez l'incidence sur les comptes annuels de l'engagement de caution de la SAS DOMINIQUE au 31-12-N-1 et au 31-12-N. 2 points
- 4) Comptabilisez les éventuelles écritures d'inventaire nécessaires en N-1, ou N. 0,5 point

Modèle CNAM	-Intec-DOC																		
Nom de famille : (naissance)																			
	Prénom(s) :																		
	N° siscol :										Né	(e) le	e :		/		/		
	(Le numéro est celui qui figure sur la convocation ou la feuille d'émargement)																		

Annexes à rendre avec la copie ou à recopier sur la copie

ANNEXE A - Dossier 2

Actif immobilisé	Capitaux propres	
Actif circulant	Dettes	
Total	Total	

ANNEXE B - Dossier 3

An- nées	Base	Amortisse ments	Cumul	VNC avant dépré- ciation	V <mark>al</mark> eur actuelle	Déprécia- tions ou Reprises	Cumul déprécia- tions	VNC après dépré- ciation

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE ZONE

le chain intec

LISTE DES COMPTES A 3 CHIFFRES

- 101 Capital
- 104 Primes liées au capital social
- 105 Ecarts de réévaluation
- 106 Réserves
- 107 Ecart d'équivalence
- 108 Compte de l'exploitant
- 109 Actionnaires : Capital souscrit non appelé
- 110 Report à nouveau (solde créditeur)
- 119 Report à nouveau (solde débiteur)
- 120 Résultat de l'exercice (bénéfice)
- 129 Résultat de l'exercice (perte)
- 131 Subventions d'équipement
- 138 Autres subventions d'investissement
- 139 Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat
- 142 Provisions réglementées relatives aux immobilisations
- 143 Provisions réglementées relatives aux stocks
- 144 Provisions réglementées relatives aux autres éléments de l'actif
- 145 Amortissements dérogatoires
- 146 Provision spéciale de réévaluation
- 147 Plus-values réinvesties
- 148 Autres provisions réglementées
- 151 Provisions pour risques
- 153 Provisions pour pensions et obligations similaires
- 155 Provisions pour impôts
- 156 Provisions pour renouvellement des immobilisations (entreprises concessionnaires)
- 157 Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices
- 158 Autres provisions pour charges
- 161 Emprunts obligataires convertibles
- 163 Autres emprunts obligataires
- 164 Emprunts auprès des établissements de crédit
- 165 Dépôts et cautionnements reçus
- 166 Participation des salariés aux résultats
- 167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières
- 168 Autres emprunts et dettes assimilées
- 169 Primes de remboursement des obligations
- 171 Dettes rattachées à des participations (groupe)
- 174 Dettes rattachées à des participations (hors groupe)
- 178 Dettes rattachées à des sociétés en participation
- 181 Comptes de liaison des établissements
- 186 Biens et prestations de services échangés entre établissements (charges)
- 187 Biens et prestations de services échangés entre établissements (produits)
- 188 Comptes de liaison des sociétés en participation
- 201 Frais d'établissement
- 203 Frais de recherche et de développement
- 205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires
- 206 Droit au bail
- 207 Fonds commercial

- 208 Autres immobilisations incorporelles
- 211 Terrains
- 212 Agencements et aménagements de terrains
- 213 Constructions
- 214 Constructions sur sol d'autrui
- 215 Installations techniques, matériel et outillage industriels
- 218 Autres immobilisations corporelles
- 220 Immobilisations mises en concession
- 231 Immobilisations corporelles en cours
- 232 Immobilisations incorporelles en cours
- 237 Avances et acomptes versés sur immobilisations incorporelles
- 238 Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles
- 250 Parts dans des entreprises liées et créances sur des entreprises liées
- 261 Titres de participation
- 266 Autres formes de participations
- 267 Créances rattachées à des participations
- 268 Créances rattachées à des sociétés en participation
- 269 Versements restant à effectuer sur titres de participation non libérés
- 271 Titres immobilisés autres que TIAP (droit de propriété)
- 272 Titres immobilisés (droit de créance)
- 273 Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)
- 274 Prêts
- 275 Dépôts et cautionnements versés
- 276 Autres créances immobilisées
- 277 Actions propres ou parts propres
- 279 Versements restant à effectuer sur titres immobilisés non libérés
- 280 Amortissements des immobilisations incorporelles
- 281 Amortissements des immobilisations corporelles
- 282 Amortissements des immobilisations mises en concession
- 290 Provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles
- 291 Provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles
- 292 Provisions pour dépréciation des immobilisations mises en concession
- 293 Provisions pour dépréciation des immobilisations en cours
- 296 Provisions pour dépréciation des participations et créances rattachées à des participations
- 297 Provisions pour dépréciation des autres immobilisations financières
- 311 Matière (ou groupe) A
- 312 Matière (ou groupe) B
- 317 Fournitures A, B, C, ...
- 321 Matières consommables
- 322 Fournitures consommables
- 326 Emballages
- 331 Produits en cours
- 335 Travaux en cours
- 341 Etudes en cours
- 345 Prestations de services en cours

- 351 Produits intermédiaires
- 355 Produits finis
- 358 Produits résiduels (ou matières de récupération)
- 371 Marchandise (ou groupe) A
- 372 Marchandise (ou groupe) B
- 380 Stocks en dépôt ou en consignation
- 391 Provisions pour dépréciation des matières premières
- 392 Provisions pour dépréciation des autres approvisionnements
- 393 Provisions pour dépréciation des en-cours de production de biens
- 394 Provisions pour dépréciation des en-cours de production de services
- 395 Provisions pour dépréciation des stocks de produits
- 397 Provisions pour dépréciation des stocks de marchandises
- 401 Fournisseurs
- 403 Fournisseurs Effets à payer
- 404 Fournisseurs d'immobilisations
- 405 Fournisseurs d'immobilisations Effets à payer
- 408 Fournisseurs Factures non parvenues
- 409 Fournisseurs débiteurs
- 411 Clients
- 413 Clients Effets à recevoir
- 416 Clients douteux ou litigieux
- 418 Clients Produits non encore facturés
- 419 Clients créditeurs
- 421 Personnel Rémunérations dues
- 422 Comités d'entreprise, d'établissement, ...
- 424 Participation des salariés aux résultats
- 425 Personnel Avances et acomptes
- 426 Personnel Dépôts
- 427 Personnel Oppositions
- 428 Personnel Charges à payer et produits à recevoir
- 431 Sécurité sociale
- 437 Autres organismes sociaux
- 438 Organismes sociaux Charges à payer et produits à recevoir
- 441 Etat Subventions à recevoir
- 442 Etat Impôts et taxes recouvrables sur des tiers
- 443 Opérations particulières avec l'Etat, les collectivités publiques, les organismes internationaux
- 444 Etat Impôt sur les bénéfices
- 445 Etat Taxes sur le chiffre d'affaires
- 446 Obligations cautionnées
- 447 Autres impôts, taxes et versements assimilés
- 448 Etat Charges à payer et produits à recevoir
- 451 Groupe
- 455 Associés Comptes courants
- 456 Associés Opérations sur le capital
- 457 Associés Dividendes à payer
- 458 Associés Opérations faites en commun et en GIE
- 462 Créances sur cessions d'immobilisations
- 464 Dettes sur acquisitions de valeurs mobilières de placement
- 465 Créances sur cessions de valeurs mobilières de placement

- 467 Autres comptes débiteurs ou créditeurs
- 468 Divers Charges à payer et produits à recevoir
- 471 à 475 Comptes d'attente
- 476 Différences de conversion ACTIF
- 477 Différences de conversion PASSIF
- 478 Autres comptes transitoires
- 481 Charges à répartir sur plusieurs exercices
- 486 Charges constatées d'avance
- 487 Produits constatés d'avance
- 488 Comptes de répartition périodique des charges et des produits
- 491 Provisions pour dépréciation des comptes de clients
- 495 Provisions pour dépréciation des comptes du groupe et des
- 496 Provision pour dépréciation des comptes de débiteurs divers
- 501 Parts dans des entreprises liées
- 502 Actions propres
- 503 Actions
- 504 Autres titres conférant un droit de propriété
- 505 Obligations et bons émis par la société et rachetés par elle
- 506 Obligations
- 507 Bons du Trésor et bons de caisse à court terme
- 508 Autres valeurs mobilières et créances assimilées
- 509 Versements restant à effectuer sur valeurs mobilières de placement non libérées
- 511 Valeurs à l'encaissement
- 512 Banques
- 514 Chèques postaux
- 515 «Caisses» du Trésor et des établissements publics
- 516 Sociétés de bourse
- 517 Autres organismes financiers
- 518 Intérêts courus
- 519 Concours bancaires courants
- 520 Instruments de trésorerie
- 531 Caisse siège social
- 532 Caisse succursale (ou usine) A
- 533 Caisse succursale (ou usine) B
- 540 Régies d'avance et accréditifs
- 580 Virements internes
- 590 Provisions pour dépréciation des valeurs mobilières de placement
- 601 Achats stockés Matières premières (et fournitures)
- 602 Achats stockés Autres approvisionnements
- 603 Variation des stocks (approvisionnements et marchandises)
- 604 Achats d'études et prestations de services
- 605 Achats de matériel, équipements et travaux
- 606 Achats non stockés de matières et fournitures
- 607 Achats de marchandises
- 609 Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats
- 611 Sous-traitance générale
- 612 Redevances de crédit-bail

- 613 Locations
- 614 Charges locatives et de co-propriété
- 615 Entretien et réparations
- 616 Primes d'assurance
- 617 Etudes et recherches
- 618 Divers
- 619 Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs
- 621 Personnel extérieur à l'entreprise
- 622 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires
- 623 Publicité, publications, relations publiques
- 624 Transports de biens et transports collectifs du personnel
- 625 Déplacements, missions et réceptions
- 626 Frais postaux et de télécommunications
- 627 Services bancaires et assimilés
- 628 Divers
- 629 Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs
- 631 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)
- 633 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)
- 635 Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts)
- 637 Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)
- 641 Rémunérations du personnel
- 644 Rémunération du travail de l'exploitant
- 645 Charges de sécurité sociale et de prévoyance
- 646 Cotisations sociales personnelles de l'exploitant
- 647 Autres charges sociales
- 648 Autres charges de personnel
- 651 Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés logiciels, droits et valeurs similaires
- 653 Jetons de présence
- 654 Pertes sur créances irrécouvrables
- 655 Quote-part de résultat sur opérations faites en commun
- 656 Pertes de change sur créances et dettes commerciales
- 658 Charges diverses de gestion courante
- 661 Charges d'intérêt
- 664 Pertes sur créances liées à des participations
- 665 Escomptes accordés
- 666 Pertes de change
- 667 Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement
- 668 Autres charges financières
- 671 Charges exceptionnelles sur opérations de gestion
- 675 Valeurs comptables des éléments d'actif cédés
- 678 Autres charges exceptionnelles
- 681 Dotations aux amortissements et aux provisions Charges d'exploitation
- 686 Dotations aux amortissements et aux provisions Charges financières
- 687 Dotations aux amortissements et aux provisions Charges exceptionnelles
- 691 Participation des salariés aux résultats

- 695 Impôts sur les bénéfices
- 696 Suppléments d'impôt sur les sociétés liés aux distributions
- 697 Imposition forfaitaire annuelle des sociétés
- 698 Intégration fiscale
- 699 Produits Report en arrière des déficits
- 701 Ventes de produits finis
- 702 Ventes de produits intermédiaires
- 703 Ventes de produits résiduels
- 704 Travaux
- 705 Etudes
- 706 Prestations de services
- 707 Ventes de marchandises
- 708 Produits des activités annexes
- 709 Rabais, remises et ristournes accordés par l'entreprise
- 713 Variation des stocks (en-cours de production, produits)
- 721 Immobilisations incorporelles
- 722 Immobilisations corporelles
- 740 Subventions d'exploitation
- 751 Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires
- 752 Revenus des immeubles non affectés aux activités professionnelles
- 753 Jetons de présence et rémunérations d'administrateurs, gérants...
- 754 Ristournes perçues des coopératives
- 755 Quote-part de résultat sur opérations faites en commun
- 756 Gains de change sur créances et dettes commerciales
- 758 Produits divers de gestion courante
- 761 Produits de participations
- 762 Produits des autres immobilisations financières
- 763 Revenus des autres créances
- 764 Revenus des valeurs mobilières de placement
- 765 Escomptes obtenus
- 766 Gains de change
- 767 Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement
- 768 Autres produits financiers
- 771 Produits exceptionnels sur opérations de gestion
- 775 Produits des cessions d'éléments d'actif
- 777 Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice
- 778 Autres produits exceptionnels
- 781 Reprises sur amortissements et provisions (à inscrire dans les produits d'exploitation)
- 786 Reprises sur provisions pour risques (à inscrire dans les produits financiers)
- 787 Reprises sur provisions (à inscrire dans les produits exceptionnels)
- 791 Transferts de charges d'exploitation
- 796 Transferts de charges financières
- 797 Transferts de charges exceptionnelles